

Bulletin d'information et de réflexion sur notre environnement.

Population mondiale, le 1^{er} janvier 2024 : 8 098 607 580 personnes

Ciel

LA VOCATION DU CENTRE D'INTENDANCE ÉCOLOGIQUE (CIEL)

Par J.-M. Latreille

La description de la vocation du Centre d'intendance écologique L. (CIEL) s'avère très révélatrice des dispositions que notre société doit envisager sérieusement pour contrer les conséquences de la surexploitation de l'écosystème terrestre. Les connaissances actuelles sur notre système solaire nous permettent d'affirmer qu'aucune de ses planètes et aucun de leurs satellites ne possède les conditions capables de supporter la vie humaine sur de longues périodes. Nous n'avons donc aucune planète de rechange. La planète Terre constitue notre unique demeure et l'être humain est condamné à vivre ou à survivre dans cet unique milieu de vie. Nous, homo sapiens, n'existons sur Terre que depuis 300 000 ans sur ses 13,5 milliards d'années d'histoire et sur les 3,8 milliards d'années d'évolution de la vie. Pourtant, allègrement et fort de notre domination apparente sur la nature, nous continuons à saccager la planète en la désertifiant par une surexploitation des ressources, par l'étalement urbain, par l'extension de l'emprise agricole, par une pollution extensive rejoignant tous les milieux même les plus reculés, par une surpopulation incontrôlée où chaque individu doit nécessairement occuper un espace vital. Devant cette menace à la diversité biologique qui supporte la vie de chacun de nous, sauf pour les optimistes inconditionnels, l'avenir des sociétés humaines est manifestement compromis à relatif court terme.



La diversité est source de vie... Protégeons-la !

RÉSERVES NATURELLES
CONSERVATION INTÉGRALE
DE LA NATURE À PERPÉTUITÉ

TOUT PRÉLÈVEMENT FAUNIQUE, VÉGÉTAL OU MINÉRAL EST FORMELLEMENT INTERDIT



C'est dans ce contexte que CIEL a été fondé en 1996 avec le mandat suivant : « **Acquérir des territoires naturels dans le but d'y assurer la protection et la conservation intégrale de la biodiversité à perpétuité et au bénéfice des générations actuelles et futures** ».

Chaque mot de ce libellé est important et nous allons en préciser le sens dans les lignes suivantes.

CIEL est un organisme à but non lucratif fondé en 1996
No enrg. organisme de bienfaisance : 87573 8221 RR0001

« **Acquérir des territoires naturels** » : Ces territoires peuvent être acquis par donation, par achat ou, le cas échéant, par legs testamentaire. En général, il s'agit de boisés ou de milieux humides disponibles dans l'extrême sud-ouest du Québec, région où le potentiel de biodiversité, en dehors des milieux urbanisés ou agricoles, s'avère le plus élevé. Mais il s'agit aussi d'une région où les pressions exercées par les besoins d'occupation humaine par étalement urbain ou pour l'agriculture sont aussi les plus élevées expliquant la rareté et la cherté progressive de ces territoires. Malgré cette rareté, CIEL, à ce jour, a réussi à devenir propriétaire de 240 hectares de milieux naturels situés dans 4 municipalités du sud-ouest du Québec.

« **Assurer la protection de la biodiversité** » : Dans le but d'assurer l'intégrité de ses milieux naturels, CIEL a prévu et créé une équipe de surveillance des territoires. Cette équipe, composée de marcheurs bénévoles, a pour fonction d'assurer régulièrement la surveillance des territoires et de faire rapport au conseil d'administration de toute observation d'activités anormales et non conformes à la vocation du Centre d'intendance.

« **Assurer la conservation intégrale de la biodiversité** » : Pour assurer la conservation intégrale de la biodiversité, aucune activité humaine n'est autorisée sur les territoires appartenant à CIEL sauf pour les besoins de surveillance, de recherche scientifique, d'éducation et de sécurité. Pour s'épanouir, la nature a besoin d'être libérée de toute contrainte humaine. Il faut réaliser que nos aménagements intrusifs sur le milieu naturel, même s'ils sont faits avec les meilleures intentions, ne peuvent qu'entraver le processus naturel du développement spontané de la biodiversité. Nous devons, nous humains, laisser la nature totalement libre sur une portion critique de l'espace planétaire habitable. Il y va de la survie de l'humanité. Donc, sur nos réserves naturelles, dans le but de transmettre intégralement le patrimoine biologique existant aux générations futures, aucun prélèvement minéral, végétal et animal n'y est autorisé.

ciel@ciel-eco.com www.ciel-eco.org
4985, montée Quesnel, Saint-Anicet, J0S 1M0

« À perpétuité » : La nature a tout le temps. Elle traverse les siècles et les millénaires comme nous les fractions de seconde. C'est nous, humains, qui sommes trop pressés. Nous voulons accélérer le processus de reboisement en plantant des arbres mais, dans ces plantations, les pertes sont énormes et la diversité des espèces y est faible si on la compare à un milieu où il y a eu un reboisement naturel plus long mais plus efficace. La nature sait mieux que nous comment faire son nid. Ainsi, la perpétuité de la conservation accolée à tous les territoires de CIEL dès leur acquisition permet de s'assurer que dans les prochaines décennies et les prochains siècles la nature aura à sa disposition tout le temps nécessaire pour cicatriser ses plaies et se refaire.

« Pour le bénéfice des générations actuelles » : Pas d'air, pas d'eau, pas de vie humaine possible. La vie humaine dépend directement de ces deux éléments issus de la nature qui les entretient et nous les fournit généreusement. L'air pur que nous respirons est produit grâce à l'intervention des cycles de l'oxygène et du carbone soutenue par une végétation extrêmement diversifiée. L'eau des marécages fourmille d'êtres vivants qui travaillent sans arrêt pour la filtrer et la purifier avant de la laisser s'infiltrer vers les nappes phréatiques d'où, nous humains puisons l'eau propre que nous buvons. Mais les bénéfices de la biodiversité ne s'arrêtent pas là. L'agriculture,

source de l'alimentation humaine, profite du travail de la multitude d'espèces de microorganismes et d'insectes; ces derniers en donnent aux sols que nous cultivons un milieu riche en fertilisants naturels d'où proviennent les aliments sains que nous humains consommons souvent sans nous poser de question sur leur provenance. La contribution des insectes pollinisateurs n'est plus à démontrer. Les territoires naturels retiennent l'eau et contribuent à prévenir les inondations. De nombreux médicaments efficaces ont directement été copiés de molécules naturelles issues de la nature (aspirine, digitale, morphine etc.). Tous, nous bénéficions directement de l'existence des milieux naturels protégés.

« Pour le bénéfice des générations futures » : Les avantages de la conservation intégrale de la biodiversité décrits au paragraphe précédent se projettent dans le futur et permettront aux générations à venir non seulement d'exister mais de conserver une certaine qualité de vie. La diversité biologique est indispensable pour préserver la vie sur terre. Sa destruction par l'exploitation abusive des ressources en progression constante menace l'existence de l'humanité. Les réserves naturelles intégrales répondent donc à un besoin vital des générations futures à qui nous avons l'obligation de léguer une planète vivable.

Des visiteurs de marque au CIEL : Le Club d'Ornithologie de Longueuil (COL)



Le 5 octobre dernier, CIEL a accueilli le *Club d'ornithologie de Longueuil (COL)*. Dix membres de ce groupe ont pu admirer la belle nature automnale du Secteur Montée Quesnel de la *Réserve naturelle du Coteau-de-la-Rivière-La Guerre* à l'occasion d'une marche de quelques km dans les sentiers. À cette date, la plupart des oiseaux migrateurs ont quitté la région. Toutefois, quelques espèces d'oiseaux intéressants ont pu être observés principalement près de la cuvette (petit marécage) située du côté nord du territoire.

Une grande curiosité scientifique animait ce groupe dont l'intérêt a aussi porté sur la biologie végétale caractéristique du sud-ouest du Québec. Le parcours a duré de 08h30 à 12h00 pour se terminer à la cabane à sucre (notre salle de réunion) pour un repos et un dîner bien mérité.

Le COL est un organisme à but non lucratif fondé en 1988. Il regroupe 200 membres et Madame Louise Falcon en est la présidente actuelle. On peut s'informer sur le COL en consultant le site :

www.clubornithologielongueuil.blogspot.com

CHANGEMENT D'ADRESSE COURRIEL DE CIEL

Avec l'acquisition récente d'un support internet à haute vitesse, CIEL a dû changer son adresse courriel en juin 2023. Ainsi, dorénavant, pour communiquer avec le Centre d'intendance, il faudra utiliser l'adresse suivante :

ciel@ciel-eco.com

Merci de le noter. L'ancienne adresse avec xplornet n'est plus valide.

JOURNÉE PORTE OUVERTE À LA RÉSERVE NATURELLE DU BOISÉ-DES-JULIEN UNE INITIATIVE RÉUSSIE



De g. à d., Pierre Léger et Jean-Luc Génier, bénévoles de CIEL. À dr., quelques-uns des marcheurs parmi lesquels on reconnaît Daniel Leblanc, bénévole. À l'arrière-plan, la forêt de la RN.

Par une belle journée du début de l'automne, le 16 septembre dernier, 45 personnes ont répondu à l'invitation de venir marcher sur les 2 km de sentier de la *Réserve naturelle du Boisé-des-Julien* située sur le rang Sainte-Marie à Salaberry de Valleyfield. Cette réserve naturelle a été acquise par le Centre d'intendance écologique (CIEL) le 22 décembre 2021. Elle totalise 10,17 ha et des servitudes de conservation ont été inscrites au contrat en vue d'y assurer la protection de la biodiversité à perpétuité. Les marcheurs ont été accueillis par un groupe de bénévoles de CIEL qui les ont accompagnés et guidés lors du parcours dans le sentier aménagé par Pierre Léger, Daniel Leblanc et Jean-Luc Génier et qui s'étend sur tout le périmètre de la réserve naturelle.

Parmi les personnes présentes, soulignons la présence de plusieurs membres du Club d'ornithologie de Vaudreuil-Soulanges qui en ont profité pour y effectuer une tournée d'observation.

Un des bénévoles, Daniel Leblanc, très informé sur la biologie végétale de notre région, avait installé sur le parcours plusieurs affichettes d'identification d'arbres et de plantes herbacées qu'il a savamment commenté au passage des marcheurs, une initiative bien appréciée.

Nous tenons à remercier les cinq bénévoles de CIEL qui ont organisé et assuré le succès de cette journée : Monique Fournier, Jean-Luc Génier, Daniel Leblanc, Pierre Léger et Robert Poupard. Le site de la réserve naturelle du Boisé-des-Julien peut être visité sur autorisation en communiquant avec Jean-Luc Génier (tél. : 450-567-0489) ou au siège social de CIEL (450-264-5860).

SECTEUR JEAN-LUC-GÉNIER DE LA RÉSERVE NATURELLE DU COTEAU-DE-LA-RIVIÈRE-LA GUERRE

Acquis le 24 mai 2022, ce territoire boisé de 83,89 ha, situé entre le chemin Walsh et le 4^e rang dans la municipalité de Godmanchester, est maintenant grevé d'une servitude de conservation de la biodiversité à perpétuité.



Vieil ostryer de Virginie en avril 2022 garni de plusieurs niches favorisant la biodiversité observé dans le boisé du Secteur J-L-G de la RN du Coteau-de-la-Riv.-La Guerre peu avant son acquisition par CIEL

Les bâtiments vétustes et abandonnés, maison, grange et quelques dépendances ont été enlevés par nos bénévoles et un maximum de matériaux ont été récupérés.

Nous avons eu la surprise de trouver en face de la maison abandonnée une zone de 5 à 10 m² envahie par une plante envahissante difficile à éradiquer, la renouée du Japon probablement installée à cet endroit par les anciens propriétaires comme plante d'ornement. On a recouvert cette zone d'une bâche opaque qui sera enlevée dans 2 ou 3 ans quand l'envahisseur sera contrôlé. Après l'enlèvement complet des bâtiments, le terrain sous-jacent a été nivelé et redeviendra un espace naturel.

Le périmètre de ce territoire fait 5 km où nous devons aménager un sentier en vue d'y assurer de façon régulière une surveillance appropriée. Des bénévoles de CIEL se sont mis à la tâche dès cet été et ont percé la brousse arbustive sur une largeur de 2 à 3 mètres et sur une distance d'environ un km. Les travaux reprendront au printemps pour compléter le circuit complet. Nous en profitons ici pour remercier les bénévoles qui ont consacré du temps et de l'énergie à la réalisation de ce sentier : Maurice Caron, Roger Ladouceur, Daniel Leblanc, Pierre Léger et Agathe Sauvé.



Photo à g. : Ancienne maison abandonnée lors de sa démolition au cours de l'été 2022.
